

REGLEMENT POUR LA FINALE

Article 1 :

- * Les garçons et les filles seront représentés par 2 catégories :
 - Poussins/ Poussines
 - Eveils Athlétiques garçons et filles
- Pour accéder à la finale, il sera nécessaire d'être dans les :
- | | |
|--------------------|--------------------|
| EAF: 68 premières | EAM : 111 premiers |
| POF : 72 premières | POM : 89 premiers |

Ces classements seront obtenus en retenant leurs 3 meilleurs triathlons effectués durant les 5 journées qualificatives, jusqu'au jour de la Finale, si une journée venait à être annulée ce sont les 2 meilleurs triathlons qui seront retenus.

Article 2 :

- * Le jeune athlète poussin sélectionné devra impérativement choisir :
 - une course
 - un saut
 - un lancer
- * Pour l'Eveil Athlétique, les épreuves sont imposées :
 - Parcours Dynamique
 - Quadruple bonds
 - Vortex
- * Chaque athlète qualifié pourra en outre participer à un relais avec son club.

Article 2bis :

- * les fiches d'inscription individuelle et de relais seront fournies par la Commission, le jour même.

Article 3 :

- * Le classement se fera sur l'addition des 3 performances réalisées lors de cette finale axée sur la formule du triathlon : 1 course + 1 saut + 1 lancer.

Article 4 :

- * Un classement sera effectué dans chaque catégorie. Les trois premiers de chaque catégorie monteront sur le podium, si ex-æquo, seront retenues les 2 meilleures « point performance », puis le meilleur « point performance », sans oublier si nécessaire la performance.

Article 5 :

- * Classement par équipes en totalisant les points des enfants comme suit :
 - Poussins Poussines : sur 4 athlètes (un classement fille et un classement garçon)
 - Eveils Athlétique: sur 3 athlètes (un classement fille et un classement garçon)
- * En cas d'égalité le dernier départage, puis l'avant dernier.

Article 6 :

- * Chaque club pourra donner l'accès à la piste à 1 représentant de club par tranche de 8 enfants qualifiés.
- * Chaque club devra fournir 1 jury pour 6 enfants qualifiés. Les inscriptions des jurys pourront se faire par Mail jusqu'à 4 jours avant la Finale.

Article 7 :

- * Un club ou une section locale pourra engager jusqu'à trois équipes de relais sous réserve qu'au moins une équipe soit à 100% éveils (filles, garçons ou mixte) les autres équipes pourront être soit : Féminines, masculine, mixte (catégorie et sexe) et Éveils.

Quatre classements sont effectués, quatre titres sont donc attribués : 1 garçon, 1 fille 1 mixte et 1 éveils (filles, garçon ou mixte) Les concurrents qui effectueront le relais devront être obligatoirement parmi les qualifiés à la finale.

Article 8 :

- * L'accès à la piste ne sera autorisé qu'aux enfants qualifiés, membres du jury et représentants des clubs.